

Bulletin bibliographique

Autor(en): **E.M.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **82 (1937)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Guide tactique de l'officier de réserve d'infanterie, par le colonel Colin. — Charles-Lavauzelle et Cie, éditeurs. Prix : 5 fr., plus majoration 20 %, frais de port 45 ct (chèque postal 88-49, Paris).

Le colonel Colin vient de publier, chez les éditeurs militaires Charles-Lavauzelle et Cie, une étude tactique à l'usage des officiers de réserve, qui doit rencontrer auprès de ces derniers un très vif succès.

Dans son « Avant-propos », que nous reproduisons ci-dessous, l'auteur expose le but de son travail et le fruit que le lecteur peut y trouver à sa lecture.

Toute manœuvre pose, à chaque commandant d'unité, une série de problèmes successifs auxquels il faut donner une solution. La difficulté est que cette solution soit judicieuse et repose sur des bases solides. Certains, manquant d'instruction tactique, cherchent à se tirer d'embarras en essayant d'adapter, au cas particulier dans lequel ils se trouvent, la solution qu'ils ont entendu donner à un cas plus ou moins analogue. Le résultat est, le plus souvent, désastreux.

Est-ce à dire que chaque problème n'a qu'une solution ? Ce serait admettre une rigueur mathématique donnant une valeur exactement mesurable à chacun des éléments en jeu. Il y a longtemps alors que la science tactique eût été mise en équations. Bien au contraire, la valeur des éléments du problème varie suivant le tempérament du chef ; elle est incommensurable. Toutefois le raisonnement peut préserver des appréciations déréglées et il arrivera qu'une solution ralliera le plus grand nombre, mais dans l'application chacun agira avec une tendance propre à son caractère particulier.

C'est ce raisonnement pouvant préserver d'appréciations déréglées qu'il s'agit uniquement de connaître. Pour cela il est nécessaire d'avoir des notions tactiques assez précises que nos règlements ne donnent pas toujours. Cette nécessité est du même ordre que celle de la connaissance approfondie de la technique de son arme. Les deux instructions se complètent, forment un tout, bagage indispensable au chef qui veut pouvoir commander avec autorité.

Nous avons essayé ici de préciser les notions tactiques indispensables aux fantassins, mais nous n'avons pas eu la prétention d'écrire un traité de tactique, ce qui nous eût entraîné beaucoup trop loin. Pour éclairer ces notions et la méthode de raisonnement à suivre pour la solution de tout problème tactique, nous avons jugé utile de donner l'étude d'un cas concret, étude parue déjà

dans le numéro d'octobre 1936 de la *Revue d'Infanterie*. Cette étude se limite à un problème de bataillon, car si on l'avait étendue aux compagnies et aux sections, cela nous aurait entraîné à des répétitions sans profit. En outre, nous estimons que tout officier d'infanterie doit être capable de commander un bataillon, car c'est un commandement qu'il peut être appelé à exercer momentanément en cas de guerre, ainsi que le prouvent abondamment les exemples du passé. D'autre part, si les lecteurs veulent bien appliquer la méthode indiquée par nous aux cas concrets d'unités de tout ordre déjà publiés, ils auront l'occasion de s'imprégner des règles édictées par cette méthode. Enfin, le bataillon pouvant être appelé à manœuvrer avec l'appui d'autres armes, nous donnons quelques précisions sur l'aide qu'il convient au chef de bataillon de demander dans ce cas.

Le commandement en chef des armées françaises du 15 mai 1917 à l'armistice, par le général Laure. — Un vol. in-8 de 128 pages avec 9 croquis et 20 planches (photographies) hors texte. — Paris, Berger-Levrault, 1937.

La période dont il s'agit est celle pendant laquelle les armées françaises ont été sous les ordres du général Pétain. Le capitaine Laure, qui était alors dans son état-major, l'a vu à l'œuvre ; peut-être a-t-il reçu des confidences ; peut-être aussi a-t-il exercé sur lui l'action que les subordonnés exercent sur leurs chefs, en leurs présentant les faits de telle façon plutôt que de telle autre. Aujourd'hui, devenu général, il sert de porte-parole du maréchal, ce qui donne une importance particulière à son livre et notamment à ses insinuations au sujet de Foch. Il ne nous cache pas — il ne pourrait d'ailleurs pas nous cacher — la mésentente de ces deux hommes. Elle provenait de la différence de leurs natures en complète opposition : l'un, calme, prudent, méfiant ; l'autre, ardent, téméraire, convaincu. Le récit de leurs conflits est extrêmement savoureux et instructif. Il nous est présenté d'une façon très claire, sous une forme élégante, et avec beaucoup d'habileté. C'est un panégyrique et, par conséquent, un plaidoyer. Il s'agit de démontrer que Pétain avait raison contre Foch ou, du moins, que Pétain avait raison, plus que Foch, et que, si celui-ci a eu la chance de remporter la victoire définitive, c'est qu'il a eu la bonne fortune d'être appelé au pouvoir suprême au moment opportun et qu'il a eu sous la main, à ce moment-là, l'instrument de guerre préparé par son rival. (Disons : son émule, si vous préférez.) Encore celui-ci lui reproche-t-il de s'être contenté d'une demi-victoire, quand il aurait pu avoir une victoire totale. Il lui eût suffi d'attendre, pour signer l'armistice. Les offensives qu'il avait préparées et qui nous eussent fourni « avec l'inévitable capitulation des armées ennemies, la vraie revanche de Sedan et la meilleure garantie contre le réveil du militarisme allemand ». Il est incontestable aujourd'hui, en effet, que ce militarisme s'est réveillé. Et c'est fâcheux.

Lieut.-col. E. M.